



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 8 avril 2021 DELIBERATION

Rapporteure : Madame Anne BARBET

Secrétaire de séance : Madame Dominique QUÉHEILLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA,
M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE.

22 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur rapport de Madame Anne BARBET et sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

VOTE les subventions exceptionnelles ci-après :

- **6 800 €** à l'association « LE BAROUDEUR CONSULTANT » pour l'organisation du semi-marathon du Patrimoine Oloronais qui aura lieu le 19 septembre 2021. La subvention attribuée ce jour sera versée une fois la manifestation réalisée.

- **6 000 €** à l'association « PILOTARI CLUB OLORONNAIS » pour une aide au développement et à la structuration de l'activité pelote.

Les crédits sont prévus au BP 2021.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 8 avril 2021.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 13/04/2021



Bernard UTHURRY

